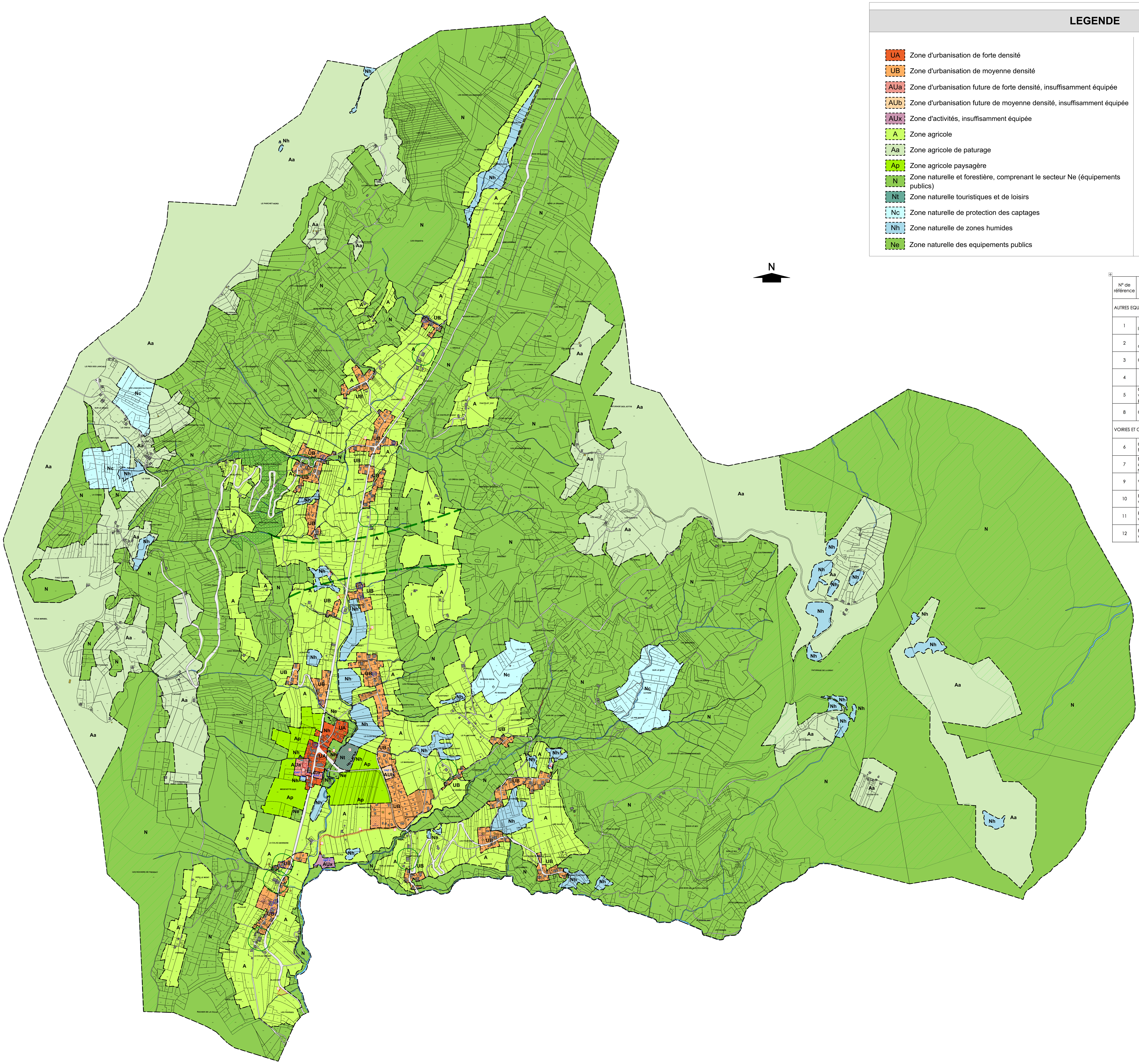

LEGENDE

UA	Zone d'urbanisation de forte densité
UB	Zone d'urbanisation de moyenne densité
AUa	Zone d'urbanisation future de forte densité, insuffisamment équipée
AUb	Zone d'urbanisation future de moyenne densité, insuffisamment équipée
AUx	Zone d'activités, insuffisamment équipée
A	Zone agricole
Aa	Zone agricole de paturage
Ap	Zone agricole paysagère
N	Zone naturelle et forestière, comprenant le secteur Ne (équipements publics)
Nt	Zone naturelle touristiques et de loisirs
Nc	Zone naturelle de protection des captages
Nh	Zone naturelle de zones humides
Ne	Zone naturelle des equipements publics
○	Bâtiments agricoles
○	Bâtiments ou monuments repérés au titre de l'article L.151-19° du C.U (patrimoine)
☐	OAP : secteur soumis à orientation d'aménagement et de programmation.
▨	Repérage des zones humides protégées en secteur urbanisé (Art L 151-23 du CU)
☐	Espaces boisés classés art. L.113.1 du code de l'urbanisme NOTA : Ce classement ne s'applique pas sur 10m de part et d'autre des ruisseaux et chemins existants ou futurs .
▨	Bois soumis au Régime Forestier (Articles L.151-1 à L.151-6, L.342-2 et R.151-1 à R.151-6 du Code Forestier)
– –	Continuités Ecologiques

N° de référence	DESTINATION	SECTEUR	SUPERFICIE OU LONGUEUR	BENEFICIAIRE Collectivité ou Service Public
AUTRES EQUIPEMENTS				
1	Création d'un parking pour la grotte dédiée à la spéléologie	BLANCHET	1 174 m²	Commune
2	Création d'une retenue d'eau de régulation du Risse et d'une aire de détente	CHEF-LIEU	14 950 m²	Commune
3	Création d'un parking et d'un espace public	CHEF-LIEU	3064 m²	Commune
4	Création d'une plateforme de dépôt de bois	CHEZ BERNARD	400 m²	Commune
5	Création d'un deuxième point d'apport volontaire couplé à une aire de manœuvre pour les bus	LES RASSES	1 387 m²	Commune
8	Création d'un parking public	CHEF-LIEU	602 m²	Commune
VOIRIES ET CHEMINEMENTS				
6	Création d'un accès pour le réservoir des Fornets, 3m env. de largeur.	LES CLOS DERRIÈRE	65 m²	Commune
7	Elargissement de la route d'accès à la STEP et à la zone d'activités et raccordement des réseaux, largeur 5m.	LA PLACE	3826 m²	Commune
9	Voie d'accès, à l'OAP N°1.	CHEF-LIEU	246 m²	Commune
10	Route de Lémy, élargissement ponctuel de voirie pour croisement	LÉMY	52 m²	Commune
11	Route du Chateau, élargissement ponctuel de voirie pour croisement	LE GRANGET	52 m²	Commune
12	Route du Dorgon, élargissement ponctuel de voirie pour croisement	CHAUMÉTY	49 m²	Commune

Département de la Haute Savoie

COMMUNE DE MEGEVETTE

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

ÉLABORATION DE PLU DE LA COMMUNE DE MÉGEVETTE

PLAN N° 3a PLAN GENERAL DE LA COMMUNE

PHASE D'APPROBATION **Novembre 2020** **Ech : 1/5000°**

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 novembre 2020, approuvant l'approbation du P.L.U. de MEGEVETTE.

14/12/1994	APPROBATION	ELABORATION POS
05/09/2019	ARRÊT	ELABORATION PLU
19/11/2020	APPROBATION	ELABORATION PLU

Pascal GIRARD Architecte Urbaniste DUG - Plasticien en environnement DNBA
Alain VULLIEZ Architecte Urbaniste DPLG - Expert cour d'appel de Chambery
ATELIER AXE 35 , Grande Rue 74200 THONON les bains
Tél : 04 50 26 11 87
Fax : 04 50 71 29 14
E-mail : atelier.axe@wanadoo.fr